

- Lieu:** Stand de tir à air comprimé de **SONCEBOZ**
Rue du Collège 30C à Sonceboz (au bord de la route cantonale).
Stand dans l'abri public à l'est du collège.
Place de parc à l'ouest du collège.
- Date:** **7, 9 et 14 février 2012**
- Participation:** Ouvert à tous les membres d'une section pistolet ou fusil
10 / 50 / 300 m de l'AJBST.
- Cantine:** Mardi 7 février, souper "Tripes" et mardi 14 février, un souper est prévu.
Jeudi 9 février, uniquement des boissons et des ramequins.
- Début du tir:** Dès 18h00
- Genre d'arme:** Pistolet à air comprimé.
(armes mises à disposition par la sté de Sonceboz à ceux qui n'en aurait pas)
- Munition:** La munition est libre et à la charge du participant.
- Cibles:** 8 cibles, 5 coups par cible. Cibles à charge du tireur.
- Coups d'essai:** Illimité. Dès que le premier coup du "Match" est lâché
aucun coup d'essai supplémentaire n'est admis.
- Nombre de coups:** 40 coups en 4 passes de 10 coups.
- Prix:** **Fr. 8.– par tireur** (cibles non comprises)
- Classement :** Un seul classement sans bonification pour l'âge.
Le meilleur total est sacré "**Champion populaire PAC 2012**",
en cas d'égalité, la dernière passe départage et ainsi de suite.
Les trois premiers recevront une carte-couronne.
- Renseignements:** **Inscription sur place ou auprès du chef de match pistolet AJBST:**
+ Inscription: Henri Mathez, Rte Principale 1, 2612 Cormoret,
Tél. + fax 032 944 14 14; Email mathez.interieur@bluewin.ch
- Information pour les
matcheurs
du Jura bernois** Pour les membres des matcheurs du Jura bernois cette maîtrise
populaire est combinée avec le match AJBST de 60 coups. Ils
doivent tirer 20 coups supplémentaires pour obtenir un match
complet. Ainsi, ils participent à deux compétitions, mais ils tireront
qu'une seule fois 60 coups (les 40 premiers coups comptent
également pour la maîtrise populaire).